

Hautes Terres communauté

Budget prévisionnel de 9 millions d'euros

L'ordre du jour du conseil communautaire de Hautes Terres, le deuxième de la nouvelle mandature, qui s'est tenu mercredi soir à Murat, était dense. Après la désignation des représentants de la comcom dans les différents organismes, les élus se sont attaqués aux budgets, qu'ils ont approuvés à l'unanimité.

ISABELLE BARNÉRIAS
isabelle.barnerias@centrefrance.com

Le compte financier unique (CFU), synthèse des budgets de l'année passée, a été examiné et voté, à l'unanimité, mercredi soir par les élus de Hautes Terres communauté. Passage obligé avant le vote du budget principal et de ses huit budgets annexes (déchets ménagers, prestations de services aux communes, pôle viande de Neussargues-Moissac, réseau de chaleur bois de Murat, plateformes photovoltaïques, traitement des boues d'épuration, ZA du Colombier et commercialisation de terrains à bâtir à Massiac). Xavier Fournal, l'élu en charge des finances, rompu à l'exercice, a fait une présentation détaillée de chacun d'entre eux.

Sur le budget prévisionnel de 2025 qui s'élevait à 10,7 millions d'euros, seuls 5,3 millions d'euros ont été utilisés, notamment répartis sur des projets de réhabilitation et valorisation du patrimoine bâti pour 24 %, la création de la liaison cyclable pour 17 % ou la gestion des déchets ménagers pour 16 %. Pour 2026, entre les restes à réaliser et les nouvelles opérations qui seront engagées, Hautes Terres communauté a défini un budget principal prévisionnel de 9 millions d'euros, et de 2,8 millions d'euros pour les budgets annexes. La première tranche de la liaison cyclable entre Massiac et Molompize et Neussargues et Le Lioran et sa

signalétique seront ainsi finalisées tandis que le soutien aux travaux de rénovation de l'habitat privé, l'aide économique aux entreprises et la valorisation du patrimoine bâti seront poursuivis. Un programme d'investissement sera aussi lancé : 960.000 € pour réaménager et mettre en accessibilité la maison médicale de Massiac en service depuis 2006, 282.000 € pour amorcer l'aménagement de l'espace public de la station du Lioran, en partenariat avec le conseil départemental, la commune de Laveissière et le syndicat mixte du Lioran, 341.662 € pour constituer des réserves foncières en vue de l'extension de la zone artisanale de Neussargues ou encore 111.000 € pour le développement de la voie ferrée et du vélorail entre Neussargues et Saint-Saturnin. Un programme annuel pour s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques sera aussi élaboré via des actions de développement des énergies renouvelables, la valorisation des espaces naturels sensibles et la sécurisation de la digue du lac du Pêcher, dont les travaux ont débuté le 27 avril.

Mais ce qui va surtout occuper les élus de Hautes Terres communauté cette année, c'est « la rédaction d'un projet de territoire, pour la mandature et l'avenir. Ce qui va nous permettre de faire éclore de nouveaux gros projets sur le territoire, autour de deux axes fondamentaux : l'économie pour valoriser nos zones d'activités car on a raté des investis-



Les travaux de réaménagement et d'extension de la maison de santé de Massiac débuteront dans le courant de l'année. Ils permettront de rendre accessible l'étage du bâtiment pour disposer de trois bureaux professionnels, d'accroître la surface du plateau technique du kiné et de réagencer et rénover les espaces.

seurs par manque de réserves foncières et de bâtiments à leur proposer. Et réfléchir à notre structure agricole et au développement de la filière », expliquait Didier Achalme, président, tout en insistant sur la nécessité de réaliser des études avant toute réalisation et concrétisation visible.

« Un budget serein »

Adoptés à l'unanimité, le CFU et les budgets primitifs 2026 annoncés, mis en perspective avec « un taux d'endettement très faible » (*) et « une épargne confortable » laissent donc augurer, selon Didier Achalme, « un avenir serein ». « Mais, précise-t-il, si notre budget est ambitieux, mais réaliste, il faut rester prudent, notamment au vu de la crise pétrolière qui aura incontestablement des impacts ».

En matière de fiscalité, alors que les bases ont augmenté, les élus ont unanimement décidé de maintenir les taux de l'an dernier : 17,14 % sur

le foncier non bâti, 13,20 % sur la taxe d'habitation, 28,24 % sur les entreprises (CFE) et 14,81 % sur les ordures ménagères. À noter, qu'historiquement Hautes Terres communauté ne perçoit pas de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le produit des taxes directes attendu en

2026 s'élèverait ainsi à 785.919 € et à 2,1 millions d'euros pour la TEOM. ●

(*) HTC AFFICHE UN TAUX D'ENDETTEMENT DE 32,7 % QUAND LA MOYENNE DES TAUX D'EPCI EST DE 76,1 %. FIN 2025, SON ENDETTEMENT REPRÉSENTAIT 3,5 MILLIONS D'EUROS. FIN 2026, IL DEVRAIT S'ÉLEVER À 3,1 MILLIONS D'EUROS.

Indemnités des élus

Le montant maximal brut mensuel autorisé pour une collectivité de cette strate est de 12.179 €. Hautes Terres communauté l'a abaissé à 10.111 €. Ce qui représente 1.726,41 € pour le président, soit un taux de 42 % contre 48 % lors du précédent mandat, 657,68 € pour les 12 vice-présidents (16 % aujourd'hui contre 12 %) et 246,63 € pour les deux conseillers délégués, soit 6 %.

Appel à projet

Souhaitant renforcer sa dimension montagne comme facteur d'attractivité, HTC a candidaté à l'appel à projets « pôles de nature et adaptation du changement climatique » lancé par le Commissariat du Massif central. L'occasion pour le territoire de développer sa stratégie « Hautes Terres, vivre la montagne toute l'année ! ». Le programme d'un montant de 189.532 € sera financé par l'État à hauteur de 70 %.

Murat

Expérience sensorielle et émotionnelle

Le programme de la saison culturelle de Hautes Terres communauté propose un concert-spectacle *Le Cri du Basalte : Trémor & Lapillis*, mercredi 6 mai, à 20 heures, dans la halle de Murat.

Né du partenariat artistique et culturel entre l'IME Marie-Aimée-Méville de Saint-Flour, l'école de musique intercommunale et l'artiste Timothée Quost, le Cri du Basalte est un projet en mouvement qui permet de découvrir une œuvre exigeante et indicible, un spectacle immersif mêlant improvisations, compositions, danses et textes issus du travail de composition collective des jeunes dans un esprit de partage et d'inclusion.

La première édition de cette œuvre-projet a été présentée au public l'an dernier à Marcenat en ouverture du festival des Bruits de la tête. Elle avait alors rencontré un franc succès. Cette année, l'équipe de jeunes créateurs fait évoluer ce spectacle pour faire vivre au public une



Le projet est né l'an dernier du partenariat entre l'IME, la comcom et l'artiste.

expérience sensorielle et émotionnelle hors du commun. Tout public à partir de 12 ans.

Durée : 40 minutes. Entrée libre. Renseignements complémentaires au 06.85.80.68.71. ●

En bref

Comité participatif. Appel à candidatures. À l'aube de la 5^e édition du budget participatif, la municipalité de Saint-Flour lance un appel à ses habitant(e) s pour devenir acteurs du changement en intégrant le comité participatif. Après la désignation des cinq élus municipaux, c'est maintenant aux habitant(e) s de compléter l'équipe en proposant leur candidature pour les cinq places qui leur sont réservées. Aucune compétence spécifique n'est requise : seul compte la motivation, l'écoute et l'envie de contribuer à améliorer son quotidien durant deux ans. Pour candidater, il suffit de retourner, avant le 10 mai, le formulaire mis à disposition aux accueils de la mairie, du centre socio-culturel, de la médiathèque municipale, du cinéma Delta et des deux musées et aussi téléchargeable en ligne sur la plateforme jeparticipe.saint-flour.net

À noter

NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE. Ciné-débat et expo autour du pastoralisme. Jeudi 7 mai, à 20 h 30, la médiathèque de Neuveglise proposera un ciné-débat intitulé *Là-haut, estive et sauvegarde des monts du Cantal*. Une belle occasion de plonger dans l'univers des estives cantaliennes avec la projection du documentaire réalisé par Thierry Desserre et tourné lors de la Fête du pastoralisme à Cézens en mai 2025, suivie d'échanges avec l'Association de sauvegarde des monts du Cantal. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de l'exposition *Pastoralisme, paysages et burons du Cantal* qui est à découvrir à la médiathèque jusqu'au 13 juin. Réalisée par l'association, elle a pour objectif de restituer une histoire architecturale et humaine qui a marqué durablement le département en associant l'homme à la montagne et aux troupeaux ainsi que la production du fromage d'estive. Une autre manière de redécouvrir les traditions pastorales. S'inscrire au 04.71.23.92.80.